

CAHIER DES CHARGES DES COMPÉTITIONS CHAMPIONNAT REGIONAL DE COMBINÉ PAR EQUIPE

Ce document a pour objectif de répartir les missions de chacun des acteurs dans l'organisation de la compétition. Il n'est pas exhaustif et s'appuie sur les [règles d'organisation fédérales](#).

DATE

A définir selon le calendrier 2020-21

LIEU

A définir

ORGANISATEUR

A définir + Ligue FFME AURA

FORMAT DE COMPETITION

La compétition se déroule sur une journée de samedi : Elle concerne les catégories benjamin, minime, cadet, junior, sénior et vétérans.

Championnat régional réservé aux licenciés d'Auvergne-Rhône-Alpes ; (et ouvert à une équipe par ligue à confirmer)

Chaque TES peut constituer une équipe (6 équipes)

Il est donné la possibilité aux petits clubs de se fédérer pour constituer une équipe.

Constitution des équipes : 6 compétiteurs :

- issus du même club
- ou issus de plusieurs petits clubs
- chaque ligue a la possibilité de présenter une équipe pour cette première édition.

Les équipes doivent être composées :

- des catégories suivantes au choix : benjamin, minime, cadet, junior, sénior, vétérans
- au moins 3 compétiteurs de catégorie benjamin ou minime au sein d'une même équipe
- 3 femmes et 3 hommes

Déroulement des épreuves :

Combiné d'escalade réparti sur environ 13 secteurs dont

8 secteurs de difficulté

1 secteur de vitesse

4 secteurs de bloc

Le nombre de secteurs par discipline est à adapter à la structure d'escalade disponible.

Règles de passage :

- Difficulté :
 - Chaque compétiteur tente une seule voie par secteur ;
 - La prise la plus haute est comptabilisée.
 - 1 essai maximum par compétiteur ;
- Bloc :
 - 5 essais maximum dans chaque bloc du secteur par compétiteur ;
 - Chaque compétiteur tente 3 blocs au maximum par secteur ;
 - La prise la plus haute est comptabilisée (pas de zone).
- Vitesse :
 - 2 essais de calage au maximum par compétiteur ;
 - 2 essais chronométrés ;
 - Le meilleur temps est conservé pour chaque grimpeur.

Détails pour chaque discipline

8 secteurs de **difficulté** (Cf image) : Les voies seront organisées en secteurs (2 voies par secteurs) :

- Secteur D01 : {6c ; 7a} ;
- Secteur D02 : {7b ; 7c} ;
- Secteur D03 : {8a+ ; 8b+} ;
- Secteur D04 : {8a ; 7c+} ;
- Secteur D05 : {6b ; 6c} ;
- Secteur D06 : {7a ; 7b} ;
- Secteur D07 : {6b ; 6c} ;
- Secteur D08 : {6a ; 6b} ;

4 secteurs de 3 **blocs** chacun – 5 essais maximum par compétiteur :

- Secteur B01 : {5b,5c,6a}
- Secteur B02 : {6a,6b,6c}
- Secteur B03 : {6c,7a, 7b}

1 secteur de **vitesse** V01. Voie du record.

Démonstration des voies/blocs par les ouvreurs en vidéo. Les voies/blocs sont ouverts avec superposition d'itinéraires ;



Chaque équipe passe dans chaque secteur selon le timing suivant :

- 18 mn par secteur ;
- 2 mn de transition.

Chaque équipe assure elle-même sa sécurité.

INSCRIPTIONS/MISE EN LIGNE DES RESULTATS GÉRÉ PAR LA LIGUE

- Inscription au calendrier fédéral après désignation du président de jury
- Mise en ligne des fiches d'information et du programme après vérification par le Président de Jury ;
- Gestion des inscriptions ; Date limite d'inscription fixée 10 jours avant le début de la compétition.
 - Tarif : 150 € par équipe
 - Inscription dans la limite de 20 équipes (A confirmer en fonction de la SAE)
- Affiche : la ligue réalise une affiche ou proposition du club
- Mise en ligne des résultats le lendemain de la compétition

Ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes

TSF, 180 Boulevard de Charavines 38500 VOIRON

[Site internet](#)

Il est à noter que le club organisateur inscrit ses propres compétiteurs sur le site en ligne de la compétition.

OUVERTURE DE LA COMPETITION

L'équipe est composée de 3 ouvriers licenciés FFME

- 1 chef ouvrier proposé par la ligue
- 2 ouvriers ;
- Chaque ouvrier apporte son propre matériel d'ouverture (visseuse et embouts, clés allen, baudrier, magnésie, brosses, casque)
- Le plan d'ouverture est proposé par le chef ouvrier

Programme d'ouverture :

Démontage le week-end précédent la compétition et lavage à la charge du club ;

16 voies : 5 journées ouvriers (3 voies / jour / ouvrier) + démo

9 blocs : 3 journées (3 blocs / jour / ouvrier) + démo

vitesse : 1 journée : réglage de la voie pour les benjamins + installation système de chrono et enrouleurs.

1 ouvrier présent sur la compétition

Ouverture de la compétition : mercredi / jeudi et vendredi (9h-18h. 7h /jour par ouvrier).

Matériel fourni par l'organisateur : vis à bois torx/würth : 20/25 ?

La Ligue prend en charge la rémunération de 2 ouvriers sur 3 journées + 1 ouvrier présent le jour de la compétition.

REOUVERTURE

Au terme de la compétition, il reste environ 16 voies sur le mur et 9 blocs + les 2 voies de vitesse.

La ligue finance 2 journées de réouverture en mettant à disposition un ouvrier.

Réouverture à définir

RESERVATION ET INSTALLATION

- Mise à disposition du mur d'escalade à partir de la journée de démontage du mur au mardi suivant la compétition ;
- Pan d'échauffement : montage à prévoir si nécessaire
- Mise à disposition de 18 tables et chaises pour les membres du jury + 200 Chaises/banc pour le public et 3 tables pour la zone de gestion des résultats, (1 table pour le DJ) revêtement de protection du sol, barrière séparant la zone de compétition du public. 5 tables au pointage
- 1 nacelle ciseau réservation club (50 à 70€/jour/nacelle + transport)
- Ouverture et fermeture du gymnase (Gestion des clefs)
- Zone identifiée pour les ouvriers lors de la compétition (en cas d'appel pour information et incident technique au pied du mur)

MATERIEL COMPÉTITION

Ligue ffme AuRA	Club
<ul style="list-style-type: none">• Matériel hifi : sono, enceintes + micro à fil et sans fil• 2 oriflammes ffme• Système de chronométrage + enrouleurs (prises de vitesse en plus pour les benjamins)• Imprimante / scanner + papier + toner• TV pour les démos vidéos et youtube• Affichage des n° de voie / zone / top• tours de cou pour les juges/staff/coach• banderoles partenaires (...)• Matériel de gestion des résultats (tablettes)• Fiches de juges, dossards, feuilles compétiteurs, stylos• sac à pof collectif : 4 + magnésie	<ul style="list-style-type: none">• Podium• Banderoles partenaires & panneau sponsor• 1 imprimante laser (à confirmer)• Quincaillerie ouverture : boulon, visserie pour volume et contre vis torx, caisse de rangement pour les prises. (Cf doc <i>Ouverture Mode d'emploi</i>)• Ordinateur Class cimes (Compesca ? escalade on line)• Nacelles à réserver• Système sonore pour signaler la rotation suivante

ORGANISATION HUMAINE

Le nombre de personnes affectées aux tâches ci-dessous est adapté à un format particulier de compétition. Il est à noter que la liste des tâches n'est pas exhaustive et qu'un travail d'organisation doit être effectué en amont des journées de compétition. (doc de répartition des tâches et rétro planning disponible)

Accueil des compétiteurs : pointage et attribution des dossards + feuille équipe. Inscription des entraîneurs. Les dossards et feuilles de juges et compétiteurs sont en place sur les tables d'accueil dès le vendredi soir.

Régularisation des règlements et attestation de paiement : Ligue

Président de jury :

Juges : 16 juges en diff et 3 juges en bloc. 4 personnes sur la vitesse. Les clubs participants fournissent 1 juge

Gestion résultats sur Logiciel PIERRE LEGRENEUR chargé de la saisie sur le logiciel + 1 aide qui récolte les résultats progressivement.

Speaker : membre du club (en option)

Sono : un Dj membre du Club

Aménagement salle : Mise en place des tables et chaises vendredi, montage du pan d'échauff (si nécessaire), nettoyage et poubelles.

Montage vidéo : 1 personne capable de filmer les démonstrations des ouvreurs + faire le montage.

10 jours avant le début de la compétition, le Président De Jury répartit les juges inscrits en ligne ainsi que les juges fournis par le club organisateur. Dès lors, le Président de Jury constitue comme il le souhaite son équipe.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Samedi

9h-9h30 :	Accueil
10h :	Début de la compétition
18h30 :	Fin de la compétition / Remise des prix

BUVETTE

La buvette est traitée de manière séparée du budget de la compétition, le club encaisse les bénéfices et assume les déficits.

Sur le budget de la compétition, la ligue achète à la buvette du club les repas des bénévoles (juges, informatiques, assureurs...) 30 repas X 2 jours pour un montant de 4,50€ le repas.

PARTENAIRES / STANDS

Le club sollicite ses partenaires habituels pour récompenser les podiums. Selon les possibilités, il est possible de proposer la mise en place de stands partenaires dans l'enceinte du gymnase. Les emplacements sont délivrés en échange de lots ou d'une contrepartie financière.

Mise en place avec la ligue d'un **partenariat avec un fabricant de prises** pour faire bénéficier aux clubs organisateurs d'un tarif préférentiel

CONDITIONS GÉNÉRALES

La Ligue et le COL s'engagent sans restriction à respecter l'ensemble des règlements de la FFME. Les règlements sportifs ainsi que les règlements d'organisation relatifs aux compétitions d'escalade sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.ffme.fr/federation/page/textes-et-reglements>

RECAPITULATIF PRISE EN CHARGE FINANCIERE PAR LA LIGUE

- Ouverture : 2 ouvriers sur 3 journées (Antonin/Fabien) + 1 ouvrier le jour de la compétition
- Réouverture 2 journées réalisées par un ouvrier de la ligue
- Location 1 nacelle (5 journées) ;
- Repas bénévoles 60 repas ;
- Déplacement, hébergement et indemnité du président de jury ;
- Coupes & médailles ;
- Matériel informatique (caméras, vidéo, imprimante, toner...)